

Séance du vendredi 16 janvier 2026

Date de la convocation: 12/01/2026

Membres en exercice : 14

seize janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : 9

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Contre : 0

Représentés :

Abstentions : 0

Excusés : Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART

Absents:

DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - (DE 005 2026)

Le Maire présente au Conseil municipal l'opération de réhabilitation du port de Châtel-Censoir programmée dans le cadre du transfert de gestion pour l'exploitation du port et le plan de financement qui lui est associé, tel que présenté ci-après :

Montant total HT de l'opération (achat et pose d'un système de bornes, réfection lisses et ponton du port)		107 714,34 €
Plan de financement	Taux	Montant HT
Région BFC	40%	43 085,74 €
VNF (forfait lisses)	11%	11 354,60 €
Conseil départemental 89	29%	31 731,14 €
Total financements publics	80%	86 171,47 €
Reste à charge Commune	20%	21 542,87 €

Le Maire invite le Conseil municipal à l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention à la Région Bourgogne Franche Comté au titre du règlement d'intervention pour le développement des itinéraires touristiques fluviaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE le plan de financement de l'opération de réhabilitation du port de Châtel-Censoir,

AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 43 085,74 € HT auprès de la Région Bourgogne Franche Comté correspondant à 40% du montant total HT de l'opération,

AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER

Le Maire

Olivier MAGUET


